



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séances des 9 et 10 septembre 2003

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur les centres
de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*



PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Première séance, le mardi 9 septembre 2003

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*. (Ordre de l'Assemblée, le 20 juin 2003)

Membres présents :

- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission
- M. Auclair (Vimont), adjoint parlementaire au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale
- Mme Charlebois (Soulanges)
- Mme L'Écuyer (Pontiac)
- Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux
- Mme Roy (Lotbinière)
- Mme Thérberge (Lévis), ministre déléguée à la Famille
- M. Valois (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, d'enfance et de conciliation famille-travail
- M. Williams (Nelligan)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Association des éducateurs et éducatrices en milieu familial :

- Mme Renée Harrisson, présidente
- Mme Nathalie D'Amours, directrice générale

M. Alain Barré, professeur, Université Laval

De l'Association québécoise des centres de la petite enfance :

- Mme Hélène Potvin, présidente
- Mme Francine Lessard, directrice générale

De l'Association des garderies privées du Québec :

- M. Sylvain Lévesque, président
- M. Samir Alahmad, vice-président
- M. Normand Brasseur, vice-président
- Mme Jacqueline Blais, coordonnatrice

De Au bas de l'échelle :

- Mme Anne Sarrasin, responsable des service d'information aux non-syndiqué-e-s
- Mme Esther Paquet, responsable des dossiers politiques

M. Richard Tremblay, professeur, Université de Montréal :

- Mme Sylvana Côté, professeure, Université de Montréal
- Mme Christa Japel, professeure, Université du Québec à Montréal

La Commission se réunit à 10 h 33 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Thériège (Lévis), M. Valois (Joliette) et Mme Roy (Lotbinière) formulent des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Association des éducateurs et éducatrices en milieu familial

À 11 h 00 la Commission entend l'Association des éducateurs et éducatrices en milieu familial.

Mme D'Amours présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

M. Alain Barré

À 11 h 47 la Commission entend M. Alain Barré.

M. Barré présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Barré.

Il est convenu de poursuivre les travaux de la Commission au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

À 12 h 34, la Commission suspend ses travaux.

À 14 h 05 la Commission reprend ses travaux.

AUDITIONS

Association québécoise des centres de la petite enfance

À 14 h 07 la Commission entend l'Association québécoise des centres de la petite enfance.

Mme Potvin présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

Le temps imparti à l'opposition étant écoulé, les membres de la Commission consentent à permettre à Mme Roy (Lotbinière) de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Association des garderies privées du Québec

À 14 h 51 la Commission entend l'Association des garderies privées du Québec.

M. Lévesque présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Au bas de l'échelle

À 15 h 39 la Commission entend Au bas de l'échelle.

Mme Sarrasin présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

Le temps imparti aux députés du groupe parlementaire formant le gouvernement étant écoulé, les membres de la Commission consentent à permettre à M. Bachand (Arthabaska) de reprendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Richard Tremblay

À 16 h 33 la Commission entend M. Richard Tremblay.

M. Tremblay présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Tremblay.

M. Auclair (Vimont) soulève une question de règlement au sujet de la pertinence du mémoire et de la présentation de M. Tremblay.

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) soulève une autre question de règlement au sujet du fait que le mémoire de M. Tremblay n'aurait pas été reçu dans un délai suffisant.

Décision: M. le président indique que bien qu'il soit souhaitable que les membres de la Commission puissent recevoir les mémoires à l'avance, le règlement ne contient aucune obligation pour les témoins en ce sens dans le cas de consultations particulières. De plus, les invités de la Commission n'ont pas l'obligation de présenter un mémoire lors de leur audition devant cette dernière.

À 17 h 02, après une suspension de 21 minutes, la Commission reprend ses travaux.

Décision: M. le président rend sa décision sur la question de règlement de M. Auclair (Vimont). En vertu de l'article 211 du règlement de l'Assemblée nationale, tout discours doit porter sur le sujet en discussion. Il a déjà été décidé que l'on doit se référer de façon très précise au mandat confié par l'Assemblée pour déterminer ce qui est pertinent ou pas. Cette règle est très difficile à définir et doit être interprétée au bénéfice du député et, par extension, au bénéfice de nos invités. De plus, le sujet de la discussion doit porter sur le mandat confié par l'Assemblée à la commission parlementaire. En l'espèce, la commission a reçu le mandat de l'Assemblée de tenir des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*. Les discussions devraient donc s'en tenir au coeur de la discussion du projet de loi. Certes, le mémoire ne traite pas explicitement du statut des responsables des services de garde. Toutefois, il a pour propos l'amélioration de la qualité des services de garde de nos enfants et en ce sens, il rejoint les préoccupations, au sens large, du projet de loi. La règle de la pertinence doit être interprétée très libéralement en faveur non seulement des membres de la commission, mais de ses invités également.

La discussion se poursuit entre les membres de la Commission et M. Tremblay.

Le temps imparti à chaque groupe parlementaire et à la députée indépendante étant écoulé, les membres de la Commission consentent à permettre à un député de chaque groupe parlementaire et à la députée indépendante de prendre la parole une dernière fois.

La discussion se poursuit.

À 18 heures, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 9 septembre à 14 heures.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

A stylized handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping 'A' shape with a horizontal line extending to the right.

François Arsenault

A handwritten signature in blue ink, with the first name 'Russell' and the last name 'Copeman' clearly legible in a cursive style.

Russell Copeman

FA/cv

Québec, le 9 septembre 2003

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Deuxième séance, le mercredi 10 septembre 2003

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*. (Ordre de l'Assemblée, le 20 juin 2003)

Membres présents :

- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission
- M. Auclair (Vimont), adjoint parlementaire au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Bouchard (Vachon) porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale
- Mme Charlebois (Soulanges)
- Mme L'Écuyer (Pontiac)
- Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux
- Mme Roy (Lotbinière)
- Mme Thériège (Lévis), ministre déléguée à la Famille
- M. Valois (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, d'enfance et de conciliation famille-travail
- M. Williams (Nelligan)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) :

- M. Réjean Parent, président
- Mme Louise Chabot, première vice-présidente
- M. Frédéric Tremblay, avocat
- Mme Sylvie Tonnelier, présidente de la FIPEQ

De la Confédération des syndicats nationaux (CSN) :

Mme Claudette Carbonneau, présidente

M. Roger Valois, vice-président

La Commission se réunit à 14 h 08 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

À 14 h 09, M. le président suspend les travaux de la commission jusqu'à 14 h 40 en raison du désistement d'un organisme qui devait être entendu.

AUDITIONS (suite)

À 14 h 43, la Commission reprend ses travaux.

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

À 14 h 44, la Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

M. Parent et Mme Chabot présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

À 15 h 36, la Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

Mme Carbonneau présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

REMARQUES FINALES

Mme Roy (Lotbinière), M. Valois (Joliette) et Mme Thériberge (Lévis) formulent des remarques finales.

À 16 h 38, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 16 septembre, à 9 h 30.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Russell Copeman

FA/cv

Québec, le 10 septembre 2003

ANNEXE I
ORDRES DU JOUR



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 8,
*Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance
et autres services de garde à l'enfance*

Le mardi 9 septembre 2003

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------|---|-----|
| 10 h 30 | REMARQUES PRÉLIMINAIRES | |
| 11 h 00 | ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES
EN MILIEU FAMILIAL | 1 M |
| | Représentée par : Mme Nathalie D'Amours, directrice générale | |
| 11 h 45 | M. ALAIN BARRÉ, professeur, Université Laval | |
| 12 h 30 | SUSPENSION | |
| 14 h 00 | ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE | |
| | Représentée par : Mme Hélène Potvin, présidente
Mme Francine Lessard, directrice générale | |
| 14 h 45 | ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES DU QUÉBEC | |
| | Représentée par : M. Sylvain Lévesque, président
M. Samir Alahmad, vice-président
M. Normand Brasseur, vice-président
Mme Jacqueline Blais, coordonnatrice | |

15 h 30 AU BAS DE L'ÉCHELLE 2 M

Représenté par : Mme Anne Sarrasin, responsable des services d'information
aux non-syndiqué-e-s
Mme Esther Paquet, responsable des dossiers politiques

16 h 15 M. RICHARD TREMBLAY, professeur, Université de Montréal

Accompagné de : Mme Sylvana Côté, professeure, Université de Montréal
Mme Christa Japel, professeure, Université du Québec à
Montréal

17 h 00 AJOURNEMENT

FA/cv

Québec, le 8 septembre 2003



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 8,
*Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance
et autres services de garde à l'enfance*

Le mercredi 10 septembre 2003

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

14 h 00 CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Représenté par : Mme Nancy Neamtan, présidente-directrice générale
Mme Suzanne Sauvé, chargée de projet, responsable
du dossier des centres de la petite enfance
M. Jean Robitaille, responsable des communications

14 h 45 CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)

Représentée par : M. Réjean Parent, président
Mme Louise Chabot, première vice-présidente
M. Frédéric Tremblay, avocat
Mme Sylvie Tonnelier, présidente de la FIPEQ

15 h 30 CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Représentée par : Mme Claudette Carbonneau, présidente
M. Roger Valois, vice-président

16 h 15 REMARQUES FINALES

16 h 45 AJOURNEMENT

FA/cv

Québec, le 10 septembre 2003

ANNEXE II

Séance de travail du 16 juillet 2003



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 16 juillet 2003

Organisation des travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 16 juillet 2003

Mandat : Organisation des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant sur la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* ainsi que sur le projet de loi n° 7, *Loi modifiant sur la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*

Membres présents :

- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission
- M. Auclair (Vimont)
- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Bouchard (Vachon) porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale
- Mme Charlebois (Soulanges)
- Mme L'Écuyer (Pontiac)
- Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux
- Mme Roy (Lotinière)
- M. Valois (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, d'enfance et de conciliation famille-travail

La Commission se réunit à 10 h 45 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président déclare la séance ouverte et rappelle l'objet de la séance.

1. Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, *Loi modifiant sur la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*.
-

M. le président présente aux membres le projet d'horaire (annexe I).

Une discussion s'engage.

M. Auclair (Vimont) demande au secrétaire de la commission de produire des notes biographiques sur les professeurs invités aux auditions.

La discussion se poursuit.

M. le président présente une motion pour que le projet d'horaire des travaux sur le projet de loi n° 8, soit accepté.

La motion est adoptée.

M. le président présente une motion pour que la commission confie au comité directeur l'organisation des travaux sur ce mandat.

La motion est adoptée.

2. Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 7, *Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*
-

M. le président présente aux membres le projet d'horaire (annexe I).

Une discussion s'engage.

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) présente une motion pour que le projet d'horaire des travaux sur le projet de loi n° 7 soit accepté.

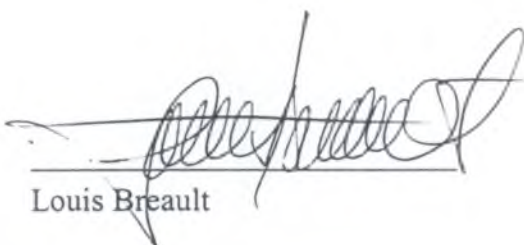
La motion est adoptée.

M. Auclair (Vimont) présente une motion pour que la commission confie au comité directeur l'organisation des travaux sur ce mandat.

La motion est adoptée.

À 11 h 05, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

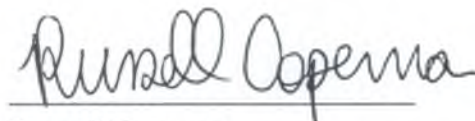
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Louis Breault', written over a horizontal line.

Louis Breault

LB/cv

Québec, le 28 août 2003

Le président de la Commission,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Russell Copeman', written over a horizontal line.

Russell Copeman

Annexe I

Projets d'horaire

PROJET



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des affaires sociales

Consultations particulières sur
le projet de loi n° 8, *Loi modifiant la Loi sur les centres
de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*

Le mardi 9 septembre 2003 (Salle ???)

9 h 45	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
10 h 00	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle
10 h 10	Remarques préliminaires du député indépendant
10 h 15	Association des éducateurs et éducatrices en milieu familial
11 h 00	M. Réjean Tessier
11 h 45	M. Alain Barré
12 h 30	<i>Suspension</i>
14 h 00	Association québécoise des Centres de la petite enfance
14 h 45	Association des garderies privées du Québec
15 h 30	M. Richard Cloutier
16 h 15	M. Richard H. Tremblay
17 h 00	<i>Ajournement</i>

Le mercredi 10 septembre 2003 (Salle ???)

10 h 15	Mme Ellen Moss
11 h 00	M. Gérard Malcuit
11 h 45	Mme Andrée Pomerleau
12 h 30	<i>Suspension</i>
14 h 00	Chantier de l'économie sociale
14 h 45	Centrale des syndicats démocratiques (CSQ)
15 h 30	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
16 h 15	Remarques finales du député indépendant
16 h 20	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle
16 h 30	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement
16 h 45	<i>Ajournement</i>

Québec, 2003-07-09, 14 h 31

Louis Breault, avocat
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : lbreault@assnat.qc.ca

PROJET



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des affaires sociales

Consultations particulières sur
le projet de loi n° 7, *Loi modifiant la Loi sur les
services de santé et les services sociaux*

Le mardi 16 septembre 2003 (Salle ???)

9 h 30	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
9 h 45	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle
9 h 55	Remarques préliminaires du député indépendant
10 h 00	Regroupement des associations d'établissement
11 h 00	Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec
11 h 45	Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec
12 h 30	<i>Suspension</i>
14 h 00	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
14 h 45	Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
15 h 30	Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
16 h 15	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
17 h 00	Remarques finales du député indépendant
17 h 05	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle

17 h 15 Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

17 h 30 *Ajournement*

Québec, 2003-07-15 11:03

Louis Breault, avocat
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : lbreault@assnat.qc.ca

